


<p style="text-align: center;"><b>Inspection éducation nationale circonscription Versailles</b></p> 	<p><b>Ecole élémentaire des Condamines 2 rond point des Condamines 78000 VERSAILLES Tél/fax : 01 39 50 48 32 Mail : 0781031x@ac-versailles.fr</b></p>		
<p><b>Procès Verbal de la Réunion du Conseil d'Ecole n° 1 en date du Mardi 7 novembre 2023</b></p>			
<p style="text-align: center;"><b><u>Education Nationale</u></b></p> <p><u>Présents</u> Directrice : Me Marchand Sylvie Enseignants : Mes Barthélémy, Dupouy, Lapalut, Léonard, Letailleur, Maouche, Martres, Pouget Abadie, Wagner</p> <p><u>absente excusée :</u> Inspectrice de l'E.N. : L Breton</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>D.D.E.N.</u></b> <b><u>Délégué départemental de l'Education Nationale</u></b></p> <p style="text-align: center;">Mr Mellouli Mr Bonin</p> <p style="text-align: center;">absents</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Parents d'élèves</u></b></p> <p><u>Présents</u> Amicale des écoles publiques du quartier de Montreuil :</p> <p>Mes Prinnet, Daufresne, Vezie, Delorme, Hamdan</p>	<p style="text-align: center;"><b><u>Commune</u></b></p> <p><u>Présents</u> Mr Sandu : responsable du périscolaire + 2 coordinatrices périscolaires du secteur. Emilie Humez, Séverine Roumier + Barka Saidane , gardienne et agent de la Ville</p> <p><u>Excusée :</u>  Me Guéry : représentante Mairie</p>

Me Marchand souhaite la bienvenue aux nouveaux participants, après avoir procédé à la présentation de chaque membre du conseil d'école.

### 1) Les élections

63.25% de votants, sur 283 personnes, 179 ont voté. Il y a eu 16 bulletins blancs ou nuls  
8 sièges pour l'Amicale, seule liste à se présenter cette année.

### 2) Le règlement intérieur du conseil d'école

Le règlement intérieur du conseil d'école présente les membres du conseil d'école, les attributions du conseil d'école et la gestion des conseils d'école,

**Pas d'opposition à ce règlement intérieur de conseil d'école.**

### 3) Le règlement intérieur de l'école, la charte de la laïcité

Le règlement a été adressé au préalable à l'ensemble des participants pour lecture et consultation.

**Rappel :** Le règlement intérieur rassemble et fixe dans un seul document l'ensemble des règles et des principes de vie dans l'école. Il détermine notamment les conditions dans lesquelles sont mis en œuvre :

- le respect de l'obligation d'assiduité
- le droit des parents à l'information sur les acquis et le comportement scolaire de leurs enfants
- le respect des principes du vivre-ensemble, de laïcité et de pluralisme et le devoir qui en découle de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions
- les garanties de protection de l'enfant et de sa dignité

Il fixe, par ailleurs, les mesures d'organisation de l'établissement :

- les heures d'entrée et de sortie des élèves
- les modalités d'information des parents et l'organisation du dialogue entre les familles et l'équipe pédagogique
- les règles d'hygiène et de sécurité
- les mesures de prévention contre le harcèlement
- l'usage ou l'interdiction de certains objets personnels (objets dangereux, objets fragiles ou onéreux, écharpes, etc.)

Changement terminologie à rectifier sur le règlement : Accueil du soir ou du matin à la place de Garderie (Remarque Florin Sandu)

Pour information :

**La résolution avec la méthode de préoccupation partagée est employée dans un premier temps avec l'équipe pHARe de circonscription quand un cas est annoncé dans une école.**

**Il semble important de responsabiliser plutôt que de sanctionner, sauf en cas de harcèlement avéré ou dépôt de plainte des parents. Me Marchand fait partie de cette équipe et a été formée depuis plusieurs années, sa formation se poursuit cette année. Elle n'interviendra pas sur l'école des Condamines afin que l'équipe soit neutre par rapport au fait annoncé.**

**Numéros d'urgence à communiquer : une affiche sera posée sur les portes du hall et dans les classes.**

**Le 3020 : un numéro d'écoute et de prise en charge au service des familles et des victimes, le 3020 est joignable du lundi au vendredi, sauf jours fériés, de 9h à 20h du lundi au vendredi et de 9h à 18h le samedi** Lorsque les situations de harcèlement sont repérées au cours de l'entretien téléphonique et avec l'accord des personnes concernées, elles sont alors transmises aux référents harcèlement de l'Éducation nationale grâce à un outil sécurisé fourni par l'administration.

**3018 : La ligne d'appel nationale des situations de cyberharcèlement**

**Modification du paragraphe sur le harcèlement, proposition faite par le A-Dasen, Me Sanchez, plan de prévention et traitement du harcèlement. Lecture faite lors du conseil du rajout.**

**Le règlement intérieur de l'école a été adopté à l'unanimité.**

**Mr Sandu signale le cas des montres connectées : Me Marchand rappelle que cela est indiqué dans le règlement intérieur :**

Dans l'enceinte de l'établissement, l'utilisation des téléphones portables ou objets connectés des élèves est interdite, conformément à l'article L. 511-5 du code de l'éducation.

**Donc cela sera vu au cas par cas avec un rappel de l'interdiction d'utilisation des objets connectés.**

**Rappel de la charte de la laïcité qui sera donnée qui est à signer par les parents d'élèves et les enfants également**

## **Harcèlement**

Tous les élèves, du CE2 à la classe de terminale, se voient proposer de compléter le questionnaire à l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire, le 9 novembre prochain.

Cette grille est anonyme ;

- elle permet à chaque élève de s'interroger sur sa situation au sein de l'école, et de dire s'il subit des comportements problématiques ou inacceptables ;
- elle permet à la communauté éducative de mieux comprendre les difficultés qui peuvent exister entre les élèves au sein de l'école, et ainsi de mener des actions de prévention et de prise en charge des situations de manière plus efficace ;
- la passation de ce questionnaire n'est pas obligatoire ;
- tout élève qui le souhaite, à la suite de ce questionnaire, peut demander à parler avec un adulte (professeur, personnel social et de santé, personnel éducatif, etc.) de l'école pour évoquer sa situation personnelle.

Il faut rappeler que la violence, sous toutes ses formes, est inacceptable à l'école comme en dehors. Une moquerie, une insulte, une violence, ne peuvent jamais avoir lieu « pour rire » et elles ne sont pas sans conséquences physiques ou psychologiques pour les victimes, pour les auteurs et les témoins. Il faut aussi rappeler que tous les adultes de l'établissement) sont disponibles pour accompagner tous les élèves et répondre à leurs questions

## **Exploitation de cette grille :**

\*la fréquence de réponses témoignant d'une difficulté ou d'une violence : plus le nombre de réponses de types 2 ( parfois ) , 3 ( souvent ) et 4 ( très souvent ) est élevé, plus le risque qu'une situation de harcèlement existe est élevé : une majorité de réponses 3 ou 4 révèle notamment une situation probable de harcèlement ; à l'inverse, l'absence de telles réponses, ou le caractère isolé de faits non graves permet d'en déduire une probable absence de harcèlement, même si elle peut révéler des difficultés en termes de climat scolaire ou de bien-être de l'élève

- le type de faits faisant l'objet de déclaration d'occurrence : les professeurs sont invités à porter une attention particulière aux réponses aux parties 2 et 3 de la grille. Certaines réponses qui correspondent à des faits graves (violence à caractère sexuel, violence physique ou psychique, cyber-violence, etc.) appellent une vigilance particulière. Le cas échéant, elles

doivent faire l'objet d'un signalement immédiat à l'équipe de direction de l'école ou de l'établissement afin d'orienter la politique de prévention et de détection de l'équipe en la matière ;

- le ressenti des élèves vis-à-vis de l'École, notamment au travers des réponses aux parties 1 et 4 de la grille ;
- les relations entre les élèves et l'existence, du point de vue du ressenti des élèves, de faits de harcèlement à l'école.

### **Restitution**

Une restitution à l'attention des élèves et de leurs parents d'élèves est organisée. Il ne s'agit pas de donner le détail des réponses obtenues, mais de faire apparaître des grandes tendances révélées par ces questionnaires, et les principaux comportements que certains élèves peuvent subir, dont ils peuvent être témoins ou dont ils peuvent se rendre coupables. Ce temps d'échange vise à faire comprendre aux parents qu'il est important qu'ils évoquent le harcèlement avec leur enfant, que celui-ci soit susceptible d'en être victime, témoin ou auteur. Il permet également de les informer de la politique de lutte contre le harcèlement développée au sein de l'école, et de les associer à cette lutte.

*-> possibilité au sein de l'école de mettre à disposition une boîte aux lettres pour les enfants qui déposeront leurs souhaits et leurs inquiétudes. On envisage une couleur par niveau et ces mots seraient lus et exploités par la psychologue scolaire qui pourrait intervenir et répondre à leurs questions soit collectivement soit individuellement. On pourrait mettre un signe distinctif qui indiquerait le souhait des enfants.*

*-> poursuite de l'utilisation des kits et des messages clairs au sein des classes afin de pouvoir régler des problèmes dès le début*

*-> travail avec comédienne si possible ou mise en place de saynètes avec échanges de classes ( reprendre les binômes des échanges de lecture )*

*-> poursuite du travail avec vidéos à l'appui*

*-> débats philo dans les classes*

*-> travail sur l'affiche NHA ( Non au Harcèlement)*

*-> moment de rencontre avec les familles avec exposé de l'intervention de l'équipe pHARE et le profil de l'école : date à fixer ultérieurement en décembre, une fois que tous les questionnaires auront été exploités.*

L'équipe d'animation a prévu de créer un livret/cahier d'expression sur les émotions.

Les représentants de parents souhaitent savoir à quelle fréquence la psychologue scolaire prendrait connaissance du contenu des boîtes aux lettres. La psychologue scolaire ayant son bureau dans l'école passe donc régulièrement dans les locaux, elle aura donc la possibilité de recueillir les mots.

### **4) L'organisation de l'école**

Cette année, le total des élèves inscrits est de 185

La répartition est la suivante : 1 CP/CE1 à 22 élèves, 1 CE1 à 20 élèves, 1 CE1/CE2 à 22 élèves, 1 CE2 à 26 élèves, 1 CP CM1 à 20 élèves, 1 CM1 à 24 élèves 1 CM21/CM2 à 24 élèves, 1 CM2 à 27 élèves

CP/CE1 Me Barthélémy , CE1 Me Martres ,CE1/CE2 Me Pouget Abadie, CE2 Me Maouche , CP CM1 Me Dupouy, CM1 Me Lapalut , CM1/CM2 Me Léoanard, CM2 Mes Marchand et Letailleur, UPE2A Me Wagner

Pour la classe de CM2 de Me Marchand, 12 Lundis seront pris en charge par Me Letailleur, en plus du jeudi et vendredi, car le temps de décharge de Me Marchand est de 58%.

Me VINE VALLIN, enseignante spécialisée du RASED, excusée, va travailler dans l'école, du CP au CM2. Un bilan a été fait en concertation avec l'équipe enseignante pour assurer ce suivi. Un mot sera adressé aux familles concernées pour les informer de ce suivi, suivi au sein de la classe en coopération avec l'enseignante, ou suivi en petits groupes dans la classe du RASED.

La classe UPE2A, pour l'accueil des enfants non francophones : Me Wagner est  $\frac{3}{4}$  temps sur l'école cette année. 21 élèves en tout,  $\frac{1}{4}$  fait à l'école La Quintinie afin que le temps d'intervention de l'enseignante UPE2A soit équitable entre les 2 écoles. Une personne est nommée à mi-temps sur l'école La Quintinie, Me Billa.

Les enfants sont pris en charge par petits groupes en fonction des besoins. Ils sont testés dans leur langue maternelle pour évaluer leur niveau. La prise en charge va de 6 heures à 12 heures par enfant par semaine. Avec les élèves de cycle 2, elle travaille la phonologie, le lexique du matériel scolaire et de la vie de l'école. Avec les élèves de cycle 3, elle aborde grammaire et conjugaison en plus.

AESH ( personne qui accompagne un enfant en situation de handicap \_ ex AVS) : pour l'instant 1 AESH sur l'école pour accompagner 1 élève.  
+ 2 élèves en attente d'une AESH .

### **5) La sécurité intérieure et extérieure**

Les horaires de l'école sont 8h30-11h30 avec ouverture des portes à 8h20 pour le matin et 13h30-16h30 avec ouverture des portes à 13h20 pour l'après-midi.

Les portes sont fermées durant le temps scolaire. Il en est de même le soir entre 16h30 et 18h, temps d'étude.

**Les horaires sont à respecter scrupuleusement, et ce afin de respecter le travail des enseignants et des enfants, merci.**

**Exercice de sécurité : Vendredi 13 octobre à 9h Temps d'évacuation 1' 34. 185 élèves, 10 enseignantes, 5 dames de service + 1 animatrice** Pas de problème à signaler.

**Des exercices ont eu lieu également sur le temps périscolaire.**

Des exercices PPMS vont être proposés, soit dans le cadre de tempête ou gaz toxique, soit dans le cadre d'intrusion.

Le PPMS a été réactualisé comme tous les ans, en début d'année, avec les nouveaux nombres d'élèves, les noms des enseignantes.

De sonneries avec messages différenciés permettent de savoir quel type de PPMS est déclenché.

Si tempête, chaque classe reste dans sa salle, on s'éloigne des fenêtres, on ferme bien les portes.

Si gaz toxique, confinement : 3 grandes salles de classe servent de lieux de regroupement

Les classes de Mes Barthélémy et Pouget Abadie et RASED vont dans la classe de Me Léonard

Les classes de Me Martres, Me Maouche et Me Wagner UPE2A vont dans la classe de Me Dupouy

La classe de Me Lapalut va dans la classe de Mes Marchand/Letailleur

En passant les enseignantes prennent les médicaments des PAI. (6 élèves ont un PAI)

Possibilité de mettre du scotch sur les fenêtres et les ouvertures d'aération.

Communication par téléphone ou talkie-walkie.

Si intrusion, 2 possibilités : s'enfuir ou se cacher

Se cacher dans les classes, tout fermer, tout éteindre, se mettre sous les tables ou dans un coin, ne pas faire de bruit.

S'enfuir : prendre la sortie la plus proche et aller le plus loin possible.

### **Sécurité extérieure**

Des parents se mettent le long du trottoir rue des Condamines avec les feux de détresse et les enfants enjambent les barrières !

**Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient que des places de stationnement de la rue des Condamines soient transformées en dépose-minute.**

## **6) La cantine, l'étude, l'accueil du matin, l'accueil du soir**

### Statistiques du périscolaire

- **Accueil du Matin** : 8 enfants en moyenne, dont des enfants de l'école Village de Montreuil
- **Pause méridienne** : 155 enfants en moyenne
- **Mercredi** : 70 enfants en moyenne à la journée à l'école des Condamines. Pour l'accueil à la demi-journée, cela a lieu aussi aux Condamines cette année.
- **Etude** : 60 enfants en moyenne
- **Accueil du soir prolongé** : 15 enfants en moyenne

**Mr Sandu, responsable du périscolaire des Condamines**, fait le bilan de l'activité de l'équipe d'animation. Le projet pédagogique a été constitué et transmis sous format électronique à la Direction de l'école ainsi qu'aux représentants des parents d'élèves le jour du conseil d'école. Le document sera prochainement transmis aux enseignantes. L'équipe prend ses marques. Elle est stable avec 7 animateurs en moyenne et 4 le mercredi (un départ prévu, remplacement à voir). On déplore un nombre de places limité pour le mercredi.

Les représentants de parents proposent la possibilité de désinscrire ponctuellement leur enfant pour permettre à d'autres familles de bénéficier d'une place notamment pour le mercredi.

L'équipe périscolaire indique prendre le point afin de le rencontrer à qui de droit et permettre d'envisager cette option.

Pas de problématiques particulières de comportements.

Ateliers proposés aux enfants (tennis de table, ateliers philo, danse) avec des intervenants extérieurs mais désintérêt des enfants de cycle 3.

Une communication mensuelle est prévue, ainsi qu'une communication visuelle du mercredi avec sélection de photos par les enfants sur ordinateur mis à disposition dans le hall.

### **Représentants des parents d'élèves**

Ils évoquent plusieurs points qui ont déjà été soumis à Mr Sandu par mail, avant le conseil d'école :

Accueil du soir entre 18h et 18h30 : problématique réglée, les enfants sont désormais dans la bibliothèque et non plus dans le hall.

Rangement des salles du périscolaire et des couloirs : problématique réglée

Etude surveillée/dirigée : changement par rapport aux années précédentes. Les représentants de parents proposent d'organiser des points de suivi régulier ( fréquence à confirmer ) avec l'équipe périscolaire, notamment par rapport au suivi des devoirs, afin d'éviter que des enfants ne rentrent le soir sans avoir fait leur travail à l'étude.

Projet Warhammer : L'Amicale rappelle que les enfants sont revenus avec des plaquettes commerciales en début d'année et des figurines de la marque qui commercialise ce jeu de stratégie sur le thème de la guerre avec des personnages armés. L'Amicale, suite à la réunion d'information du 11 octobre, a alerté M. Sandu sur ce point et demandé l'arrêt de l'utilisation de ces supports. L'Amicale s'oppose à l'intrusion de cette démarche commerciale dans l'école ainsi qu'au choix d'un jeu de guerre dans le cadre des activités périscolaires et demande le retrait de cette thématique et de ces objets guerriers de toutes les activités .Les représentants de parents se réjouissent de voir que Warhammer ne figure pas dans le projet périscolaire envoyé par M. Sandu le 6/11. Afin de bien clarifier la situation, ils demandent néanmoins confirmation du thème choisi pour remplacer Warhammer. Mr Sandu indique que l'action Warhammer n'émane pas d'une démarche commerciale mais qu'il s'agit de saisir une opportunité de récupérer du matériel, et que le jeu- recommandé par la marque pour des enfants à partir de 12 ans - est adapté par l'équipe à l'âge des enfants. Il explique que ce n'est pas une activité phare. Finalement le jeu semble toujours proposé dans le cadre du projet périscolaire sous le nom de « jeu de maquette ». Les parents réitèrent leur demande de retirer toute activité ou utilisation de matériel Warhammer ainsi que d'obtenir la confirmation de la thématique qui sera retenue pour la création d'un jeu de plateau avec création de figurines, basé sur l'imagination des enfants. Les représentants de parents remarquent que les mails de Mr Sandu sont toujours très complets et rassurants en théorie, mais demandent à être entendus en pratique sur le sujet et souhaitent faire un point mensuel avec le périscolaire pour éviter ce type de mésentente à l'avenir.

Jeu d'arcade : les représentants de parents ne souhaitent pas que l'on propose aux enfants ce type de jeu dans le sein de l'école. Proposition de monter une réunion spécifique sur ce sujet entre les représentants de parents et les représentants de l'équipe d'animation.

**Barka Saidane** , gardienne, et agent de la Ville s'occupant de l'entretien des locaux et de la cantine:

Cantine : Enfants agréables, polis et serviables, calmes et détendus. Certains gros mangeurs, d'autres mangent très peu. Les représentants des parents d'élèves proposent de supprimer les entrées qui sont très peu consommées pour améliorer qualitativement le plat principal. Les enfants sont connus de la part des agents, ils sont servis en conséquence pour adapter les quantités à leur appétit. La proposition cette année est de faire goûter les préparations. Le pain ou les fruits qui n'ont pas été consommés sur la pause déjeuner sont proposés au goûter. Un système d'étiquettes permet de garantir que chaque enfant est venu à la cantine. Possibilité que certains parents viennent à la cantine pour tester la nourriture.

*Suite à ces échanges fort intéressants, mais qui révèlent une forte inquiétude chez les parents, Me Marchand demande à ce que ces deux dernières activités (Warhammer ou maquettes et jeu d'arcade) ne soient pas proposées aux enfants pour le moment afin qu'un temps de rencontre entre le périscolaire et les représentants de parents d'élèves puisse se tenir : un point précis sera alors fait et chacune des deux parties pourra entendre, comprendre, dans le but de trouver un accord.*

**PAI : penser à faire les démarches auprès du centre médico scolaire afin de réactualiser le PAI (si modification de l'ordonnance) ou d'en créer un.**

**Rappel : les médicaments sont interdits à l'école, sauf dans le cas d'un PAI**

**Pour les nouveaux PAI** (en cas d'allergies, asthme et autres problèmes médicaux), vous devez contacter directement le centre Médico Scolaire : Centre Médico Scolaire  
1 Impasse du Docteur Wapler  
78000 VERSAILLES  
Tél : 01 39 50 23 49  
Fax : 01 30 21 41 39  
Mail [cms.versailles@ac-versailles.fr](mailto:cms.versailles@ac-versailles.fr)

Le PAI est écrit pour l'ensemble de la scolarité à l'école. Chaque année, les familles doivent faire le point sur les médicaments et **donner la nouvelle ordonnance.**

### **7) La Mairie: travaux et achats**

Demandes :

- Les sols intérieurs : à programmer
  - Remplacement des verrières dans les couloirs à cause des fuites : étude à faire
  - **en urgence : travail au niveau du mur dans le couloir côté Condamines → en cas de pluie, le mur ruisselle et cela descend dans le couloir, on note la présence d'une gaine avec câble électrique en bas du mur, et l'eau finit par inonder la classe des CM2**
  - + **plafond salle de sports → planche imbibée d'eau et eau coulant dans la salle.**
- RDV avec M. NOBILEAU le 08/11.**

Livré :

- 30 tables pour CP/CM1
- + commande de petit matériel en EPS (ballons...) en attente livraison matériel de sports

### **8) La coopérative**

- a- Bilan de l'année dernière

Recettes

participation des familles : 2319€, photos 4337.50€, subvention locale, 1852€ subvention amicale 1177.75€ produits activités et classe découverte 12 554.81 € TOTAL 22241.06€

Dépenses

photographe : 3263 €, sorties, €, cotisation OCCE 54.50 + 429.46 Euros frais bancaires 126.40  
achats et coopératives classe (dont remboursement classe découverte) : 27985.86 Achats bien durable 1097 TOTAL 32 956 .22€

On poursuit les remboursements de classe découverte 2020



b- Année 2023/2024

Les versements de coopérative ont apporté 2444€ Un grand remerciement aux familles.

## **9) Le projet d'école 2021/2024 , les projets partenariaux**

### **a) Le projet d'école**

**Déclinaison des actions pour l'année scolaire 2023/2024 en fonction des 3 axes du projet d'école**

#### **Axe 1 S'EPANOUIR DANS LES APPRENTISSAGES**

##### **DES DYNAMIQUES RENOUVELÉES AU CŒUR DES APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX**

Travail au sein de l'école sur :

Lire et partager avec les échanges entre classes CP/CE1 et CE2, CE1 et CM1/CM2, CE1/CE2 et CM2 , CP/CM1 et CM1 ,

Travail sur la compréhension, la fluence,

Travail en numération, résolution de problèmes

Travail au sein de l'école sur

Renforcement liaison GS CP : mise en place d'actions communes, à compter du mois de janvier - lire et partager

Liaison CM – 6<sup>o</sup> : projets en EPS (intervention 1ers secours) , mathématiques, sciences , lecture avec le CDI, travail sur méthodologie

Inclusion des enfants allophones : défi maths au sein des classes,

Aménagements spécifiques pour enfants en situation de handicap (AESH, PPRE ), enfants HP, enfants dys

#### **Axe 2 : STIMULER L'AUTONOMIE, LA PERSEVERANCE ET L'ENGAGEMENT EN S'APPUYANT NOTAMMENT SUR DES ALLIANCES EDUCATIVES** **DYNAMIQUES RENOUVELEES AU CŒUR DES APPRENTISSAGES FONDES SUR L'AUTONOMIE, LA PERSEVERANCE ET L'ENGAGEMENT**

Travail au sein de l'école :

Mise en place du parcours citoyen : responsabilités, éducation à la sécurité, éducation aux valeurs citoyennes, à l'environnement, à l'empathie

Projet PEAC: théâtre avec les CP/CE1 et CM1 thème : L'olympisme à travers la mythologie

Projet PEAC Cirque CE1 et CM2 : "Le cirque dans tous ses états »

Travail au sein de l'école :

Lire et partager : Petits Champions de la lecture CM2 CM1/CM2 CM1

Cinéma : Ecole et cinéma toutes les classes

Passeport Citoyen

Premiers secours CM1 avec la Ville

Premiers secours avec PE EPS collègue pour les CM2

Savoir rouler CE1 CM1 CM2

Permis piéton CE2

Agir sur l'environnement : Projet éco jardinage et Education au tri sélectif, au respect de l'environnement

**Axe 3 :** **CONTRIBUER AU BONHEUR A L'ECOLE, CULTIVER DES LIEUX POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE ET DES « TIERS-LIEUX » APPRENANTS**  
**APPRENDRE, S'ÉPANOUIR, SE TRANSFORMER DANS DES LIEUX D'INSPIRATION ET DE REALISATION**

**PLAN VIOLENCE ET LUTTE CONTRE LE HARCELEMENT, PLAN LAICITE ET VALEURS DE LA REPUBLIQUE**

Travail au sein de l'école

**Projet empathie** : messages clairs, cercles de parole, conseil des élèves, ateliers philo, relaxation, cohérence de groupe

**Prévention harcèlement** : Journée du harcèlement 9 novembre 2023, semaine sur le harcèlement du 6 au 10 novembre, semaine de la laïcité 11 au 15 décembre (journée 8 décembre), intervention policiers sur le cyber harcèlement CM1 CM2, permis Internet CM2

Au niveau de l'école, nous sommes dans l'année 1 du programme pHARe 2, donc 10h enseignement dans les classes dans le cadre de l'EMC, participation à la journée NHA (Non au Harcèlement) le 9 novembre et à la sensibilisation début septembre, participation au concours NHA, mises en place d'ateliers de sensibilisation avec les parents, mise en place d'activités théâtrales entre classes, proposition d'une boîte aux lettres en accord avec la psychologue scolaire

**Sensibilisation à la sexualité**, au respect du corps dans tous les niveaux

**Engagement citoyen avec des actions solidaires** : est prévu un travail avec des étudiants de l'ESSEC, et l'association PERUNIDAD : en attente de leur retour.

**Reconduction de l'action Boîtes d'Amour avec l'Amicale** pour élaborer des boîtes avec différents objets apportés par les enfants (jeux, mais aussi vêtements, cadeau utile style savon, dentifrice), boîtes destinées aux enfants dans le besoin. Cette collecte se fera du 20 au 25 novembre, un mail va être adressé à ce sujet.

**Parcours citoyen** : éducation aux valeurs citoyennes dont interventions d'anciens maires au cycle 3 et visites de sites tels l'hôtel de Ville, le tribunal.

**DEPLOIEMENT DU PARCOURS EDUCATIF DE SANTE, SPORT SCOLAIRE ET GENERATION 2024**

Travail au sein de l'école :

Rencontres sportives : Projet sur l'olympisme et les jeux paralympiques / semaine au sein de l'école : du 29/01 au 2/02 avec rencontres entre classe, avec handicap ou non

Avec les éducateurs sportifs de la Ville :

Sport et handicap pour CE2 du 27/11 au 22/12 Rugby et cécité

Rencontre sportives CP et CE1 du 2 au 5/04

Rencontre sportives Cycle 3 semaine du 23 juin 2024

Savoir rouler CE1 (septembre / octobre) CM1 CM2

Travail sur la prise de conscience de son corps : relaxation

Escalade CM1/CM2, les lundis pendant 10 semaines

Natation toutes les classes : 1° série 18/09 au 8/12 CM1/CM2 et CM2 2° série 11/12 au 15/03 :

CE2 (jeudi) 3° série 18/03 au 14/06 CM1 (lundi) CP/CE1, CE1, CE1/CE2 et CP/CM1 (jeudi)

APQ : activités physiques quotidiennes pour lutter contre la sédentarité, l'obésité : chaque classe a 30' pour proposer une activité physique, et certains jours elles bénéficient d'un créneau d'1h de sports + natation scolaire + vélo + escalade

L'école a décidé de planifier ces 30 minutes quotidiennes. Mais cela aurait pu s'organiser autrement : utiliser les temps de récréation avec propositions d'activités ou alors 30 minutes séparées en plusieurs moments avec échauffements divers en classe.

### **PLATEFORMES D'ENSEIGNEMENT A DISTANCE, AMENAGEMENT DES ESPACES.**

Travail au sein de l'école

Aménagement des espaces : cour de l'école et hall ( coin BCD pendant les récréations pour répondre aux besoins de certains enfants, les enfants seront associés via leurs délégués pour aménager ce coin )

Bien être avec enfants et familles : entretien des relations école – familles Temps de rencontre avec les familles : chorale, Carnaval, spectacle

Développement d'une nouvelle collaboration avec l'équipe du périscolaire

Développer le site de l'école : y figurent les comptes rendus des conseils d'école et tous les événements et activités qui ont lieu chaque année

Adresse : <https://ec-condamines-versailles.ac-versailles.fr/>

Blog , classes à distance, Klassly

### **Les projets partenariaux**

#### ***En attente de validation de la part de Me L'Inspectrice***

**Voici les projets sur lesquels les enseignantes se sont inscrites :**

#### **Jardinage : validé**

Des activités jardinage sont programmées en collaboration avec les jardiniers de la Ville de Versailles, les classes concernées sont les CP/CE1 et CP du CP/CM1, CE1 et CE1/CE2 Durant l'hiver, un travail est mené en classe sur les outils, les plantes etc... C'est Sandrine Joudrier qui intervient sur l'école et qui fait un travail efficace. Cela aura lieu les mardis, une fois tous les 15 jours.

#### **Les Petits champions de la lecture : validé**

Les classes de CM2 de Mes Marchand / Letailleur, CM1/CM2 Me Léonard, CM1 Me Lapalut se sont inscrites aux Petits Champions de la lecture organisés par la Ville de Versailles, en partenariat avec l'Education Nationale .1<sup>o</sup> intervention de la comédienne le 14 novembre puis en décembre

#### **Festival Histoire de lire : rencontre avec des auteurs , en attente de validation**

Les 4 classes CP/CM1 Me Dupouy, CM1 Me Lapalut, CM1/CM2 Me Léonard, CM2 Mes Marchand et Letailleur se sont inscrites.

#### **Cie Comédiens & Compagnie Conférence burlesque sur Molière et la Commedia dell'Arte: CM1 et CM2 en attente de la validation.**

#### **Prévention routière**

Les deux classes de CE2 et CE1/CE2 se sont inscrites pour le permis piéton

Les classes de CE1, CM1 et CM2 se sont inscrites au Savoir rouler avec des activités spécifiques pour chaque niveau .

#### **Rencontres Olympisme**

Les 4 classes de CM1 et CM2 se sont inscrites aux rencontres d'athlétisme qui auront lieu fin juin.

**Semaine de l'olympisme et du paralympisme** , sport et handicap pour CE2, en novembre et décembre : rugby et cécité

**Semaine olympique** CP et CE1 du 2 au 5 avril

**Escalade : CM1/CM2 Me Léonard les lundis sur 10 semaines**

**Ecole et Cinéma** : toutes les classes sont inscrites

Parcours GS + CYCLE 2 : • 1. Wallace et Gromit : les inventuriers, Royaume Uni, 2016, 0h54. • 2. Mon voisin Totoro, Japon, 1988, 1h26. • 3. The Kid, Etats-Unis, 1921, 0h53. •

Parcours CYCLE 3 : • 1. Le Roi des masques, Chine, 1995, 1h42. • 2. Calamity, une enfance de Martha Jane, France-Danemark, 2020, 1h22. • 3. Billy Elliot, Royaume Uni, 2000, 1h50.

**Développement durable** : projet environnemental, l'école poursuit ses actions

Semaine du goût et journée de l'alimentation : du 16 au 20 octobre

Semaine de réduction des déchets : les emballages : du 20 au 24 novembre

Semaine sur le climat : du 4 au 8 décembre

Semaine sur faune et flore : du 4 au 8 mars.

Semaine sur l'océan du 10 au 14 juin

+ projet lié à la course solidaire ( égalité filles garçons, droit à l'éducation )

+ éco jardinage et tris

+ nettoyage de la forêt en novembre

**Parcours citoyen**

la Ville, en collaboration avec l'Inspection , a rédigé un passeport citoyen qui sera donné à chaque élève, avec le rappel des savoirs, les actions menées au sein de la classe, avec le périscolaire mais aussi à la maison . Il y a un cahier CP CE1 CE2 et un cahier CM1 CM2

Visite de différents lieux: CE2 Hôtel de Ville, CM1 Château, CM2 tribunal

**Projet sciences et arts plastiques , projet de circonscription : l'envol des oiseaux ( avec exposition au carré à la farine )** CP Me Barthélémy CM1 Me Lapalut

**Enfant bleu** ; intervention sur la bienveillance, savoir dire oui ou non face à certaines situations :

CE1 Me Martres CM2 Mes Marchand et Letailleur , **en attente de la validation. Cela a déjà été**

**demandé l'an dernier mais cela n' a pu avoir lieu par manque d'animateurs dans l'association**

**Eurekades : classes de CM1, CM2**

**Projet liaison C3 : CM1 CM2 6° avec le collègue JP Rameau, conseil de cycle avec les professeurs du collège JP RAMEAU pour finaliser les projets en sciences, EPS, Mathématiques et CDI.**

### 10)les sorties, les activités à l'école

#### a- Sorties :

**Musée Lambinet** : toutes les classes, sur ce 1° trimestre

En septembre, octobre, novembre et décembre

Expositions sur thèmes différents : De toutes les couleurs CP/CE1 et CE1, La mécanique du temps CM2, CM1 et CP/CM1 , Mythes et légendes CM1/CM2, Art du portrait CE1/CE2, Allons au musée CE2

+ exposition tactile avec venue de chiens guides pour les CM1 et CM2 les 10 et 12 octobre

### **Théâtre Montansier**

Hansel et Gretel jeudi 23 et vendredi 24 mai toutes les classes

Alice au pays des Merveilles 4 juin CP/CE1 et CM1

### **Classes de découverte :**

Est envisagée une sortie au Futuroscope les jeudi 30 et vendredi 31 mai 2024 .

Nuitée à l'hôtel du Futuroscope qui est agréé par l'Education Nationale.

Le voyage se fera en train .

Le coût estimé est de 150€ environ. On attend le tarif SNCF qui ne sera connu que début janvier. Les réservations ont été faites en direct car cela revenait moins cher .Une assurance annulation a été prise auprès du Futuroscope.

### **En attente de l'accord de l'ensemble des familles (sondage jusqu'au 9 novembre)**

Il y aura la possibilité d'avoir une aide financière par la Ville, il faudra en faire la demande.

### **b- Activités à l'école**

#### **Natation scolaire**

Toutes les classes cette année

Jeudi matin CM1/CM2 et CM2 du 18/09 au 8/12

Jeudi matin CE2 du 11/12 au 15/03

Lundi matin CM1 du 18/03 au 14/06

Jeudi matin : CP/CE1, CE1, CE1/CE2, CP/CM1 du 18/03 au 14/06

**Chorale** : chants dans les classes, puis moments de chorale avant la fin de chaque période.

- **Semaine du livre du 6 au 17 novembre** : exposition dans le hall, possibilité de regarder les livres, d'acheter les livres. Les enfants pourront regarder, après s'être lavé les mains, les livres et choisir. Ils rempliront une fiche qu'ils donneront à leurs parents. Possibilité d'aller regarder sur le site internet et de payer directement.

Un don sera fait à la bibliothèque de l'école en fonction du montant des achats effectués par les parents L'organisme est le Festival du Livre.

#### **Classes PACTE ( action culturelle )**

Projet PEAC: théâtre avec les CP/CM1 et CM1 thème : L OLYMPISME A TRAVERS LA MYTHOLOGIE

Projet PEAC Cirque CE1 et CM2 : "Le cirque dans tous ses états »

**Projets validés par la DSDEN .**

#### **Langues vivantes :**

**Anglais** du CP au CM2, avec visioconférence avec une assistante anglaise dans les 4 classes de CM1 et CM2, Mes Dupouy, Lapalut, Léonard et Marchand/Letailleur.

**Initiation à l'italien** pour tous les élèves de CM2 le mardi matin avec Me Vecoli

#### **EILE** ( marocain, italien portugais ... )

Seuls les cours de marocain sont mis en place le mercredi matin à l'école des Condamines. Les cours d'algérien ont lieu à l'école A Thierry.

**11) L'APC : activité pédagogique complémentaire, le RASED, le PACTE enseignant.**

**L'APC**

**Cette activité a lieu sur le temps de la restauration scolaire, de 11h30 à 12h10, de début octobre à début juin.** Ce sont les enseignantes des classes qui assurent ce temps de soutien, afin d'apporter une aide spécifique en français, en mathématiques.

47 élèves bénéficient de ce soutien. Les groupes ne seront pas toujours les mêmes, cela va évoluer sur l'année en fonction des difficultés rencontrées par les élèves. Les parents sont prévenus et ont donné leur autorisation car cela se passe hors temps scolaire.

**Le RASED**

Me Vine Vallin suit 13 élèves sur l'école, en accord et collaboration avec les enseignants, avec de la co-intervention pour 10 enfants

Un bilan a été fait en concertation avec l'équipe enseignante pour assurer ce suivi. Un mot sera adressé aux familles concernées pour les informer de ce suivi.

**Pacte enseignant**

Le « Pacte enseignant » est un mécanisme d'indemnisation au sein des écoles, collèges, des lycées d'enseignement général et technique, et des lycées professionnels, destiné aux enseignants qui prennent en charge des missions supplémentaires. Il repose sur la base du volontariat.

Les missions sont :

-Session de soutien ou d'approfondissement en mathématiques et en français en classe de 6<sup>ème</sup> : 18 heures

-Intervention dans les dispositifs "stages de réussite" et "École ouverte" : 24 heures

Soutien aux élèves rencontrant des difficultés dans les savoirs fondamentaux : 24 heures

Coordination et prise en charge des projets d'innovation pédagogique : 24 heures

**Ce qui est mis en place dans le cadre du Pacte enseignant**

Pour l'instant on a proposé un stage de réussite durant les vacances de la Toussaint. 3 enseignantes volontaires qui ont pris en charge des enfants éprouvant des difficultés en français ou mathématiques et les enfants allophones qui avaient besoin d'un soutien spécifique.

Autre stage prévu durant les vacances de printemps

Soutien en classe de 6<sup>o</sup> : cela est mis en place avec le collègue JP Rameau : 2 enseignantes interviennent le mercredi matin. Elles sont rattachées au groupe d'enfants allophones afin de poursuivre le travail proposé en UPE2A sur l'école des Condamines.

**12) les évaluations nationales CP, CE1, CM1, le LSU****- Les évaluations CP CE1**

Des évaluations nationales ont été passées en début d'année en CP, CE1 et CM1 . Chaque parent a été destinataire des résultats de son enfant en mathématiques et en français. Si des difficultés ont été pointées, les enseignantes recevront et ont reçu individuellement les familles. Il s'agit de pointer à un moment donné ce que les enfants savent faire et de relever les difficultés qui peuvent engendrer des aides spécifiques.

**Bilan :**

**Evaluations CP** : Mathématiques : Plutôt réussi dans l'ensemble :

Comparer des nombres 95%  
 Résoudre des problèmes 95%  
 Reproduire un assemblage 95%  
 Comparer des nombres 95%  
 Écrire des nombres entiers 100%  
 Lire des nombres entiers 100%  
 Placer un nombre sur une ligne graduée 100%  
 Quantifier des collections 100%

→ *insister sur les points suivants en maternelle  
 numération, problèmes avec schématisation, trouver les compléments....*

Français : bien dans l'ensemble.

Reconnaître des lettres 85%  
 Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent 100%  
 Manipuler des phonèmes 95%  
 Manipuler des syllabes 90%  
 Comprendre des mots lus par l'enseignant(e) 100%  
 Comprendre des phrases lues par l'enseignant(e) 100%  
 Comprendre des textes lus par l'enseignant(e) 100%

- *voir en maternelle le travail sur le nom des lettres et le son des lettres*
- *travailler plus systématiquement les sons en fin de mots*

**Evaluations CE1** : Mathématiques : résultats inégaux, on a des enfants allophones qui ont passé les évaluations+ enfants en grande difficulté

Résoudre des problèmes 53%  
 Calculer mentalement 69%  
 Additionner 56%  
 Soustraire 56%  
 Reproduire un assemblage 81%  
 Écrire des nombres entiers 75%  
 Lire des nombres entiers 72%  
 Placer un nombre sur une ligne graduée 50%

- *Résolution de problèmes à consolider , schématisation*
- *Envisager des problèmes quotidiens*
- *Travailler sur les ordres de grandeur, proposer des QCM*

Français : Bien pour un certain nombre d'exercices,  
 Écrire des syllabes 93%

Écrire des mots 81%

Comprendre des mots à l'oral 75%

Comprendre des phrases à l'oral 72%

Lire à voix haute des mots 69%

Lire à voix haute un texte 63%

Comprendre des phrases lues seul(e) 75%

Comprendre un texte lu seul(e) 84%

- *Revoir décodage avec enfants allophones et certains en grande difficulté*
- *Fluidité de lecture: entraînement régulier*

**Evaluations CM1 Assez bien dans l'ensemble. Très bien en français.**

### **Mathématiques**

- *Techniques opératoires à consolider ( soustraction, multiplication )*
- *Résolutions de problèmes : problème quotidien à envisager*

Écrire des nombres entiers (sous la dictée) 89%

Placer un nombre sur une ligne graduée 89%

Poser et Calculer 71%

Addition 89%

Multiplication 55%

Soustraction 84%

Mémoriser des faits numériques 68%

Mémoriser des procédures 63%

Résoudre des problèmes 74%

### **Français**

Écrire des mots (dictés) 82%

Identifier la relation sujet-verbe 82%

Utiliser des marques d'accord pour les noms et adjectifs 84%

Reconnaître les principaux constituants de la phrase 92%

Savoir trouver des mots de la même famille 89%

Savoir trouver des synonymes 84%

Comprendre des textes à l'oral (lus par l'enseignant(e)) 95%

Comprendre un texte lu seul(e) (lecture silencieuse) 88%

Lire à voix haute un texte 84%

- *Revoir conjugaison qui n'est pas vraiment évaluée dans ces évaluations nationales*
- *Poursuivre le travail sur la fluence*

**Evaluations au sein de l'école : base Académie du Calvados, schéma des résultats donné pour chaque enfant**

### **CE2**

#### **Français :**

- Travail sur les phonèmes : bien Lecture : bon ensemble
- Compréhension : à revoir pour certains élèves .
- Etude de la langue : points à travailler : la conjugaison, identification nom, verbe

#### **Mathématiques :**

- Repérage sur une droite graduée : bien
- Ecriture des nombres : bien
- Pb technique de la soustraction, pour certains



- Pb , pour certains, de non compréhension de la numération décimale Grandeurs et mesures : retravailler des situations problèmes
- Calcul mental à consolider
- Résolution de problèmes en général : travailler la schématisation et envisager un problème quotidien

## CM2

### Français :

Compréhension : bien dans l'ensemble

Etude de la Langue

Conjugaison : à revoir : imparfait, futur et passé composé

Grammaire : revoir les fonctions ( COD CC) et les accords en grammaire ( nom, adjectif)

Production d'écrit : certains ont tendance à ne mettre aucune ponctuation et à aligner des mots.

### Mathématiques

Fragile : Fractions et nombres décimaux à placer sur une droite Calcul mental avec décimaux encadrement

Techniques opératoires : à consolider : multiplication, division ,

Problèmes avec des durées : à revoir

Géométrie : construire une figure Construction à revoir et vocabulaire en géométrie

### - Le livret scolaire : LSU

**Il sera donné 2 fois dans l'année, un fin janvier, un fin juin.**

Cette année accès directement sur ode pour consulter le LSU

→ un code sera donné pour accéder sur Internet

## 14) Informations diverses

### - les vacances scolaires :

Vacances	Zone C
<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	Reprise des cours : lundi 4 septembre 2023
<b>Vacances de la Toussaint</b>	Fin des cours : samedi 21 octobre 2023 Reprise des cours : lundi 6 novembre 20223
<b>Vacances de Noël</b>	Fin des cours : samedi 23 décembre 2023 Reprise des <del>cours</del> <u>lundi</u> 8 janvier 20234
<b>Vacances d'hiver</b>	Fin des cours : samedi 10 février 2024 Reprise des cours : lundi 26 février 2024
<b>Vacances de printemps</b>	Fin des cours : samedi 6 avril 2024 Reprise des cours : lundi 22 avril 2024
<b>Vacances d'été</b>	Fin des cours : samedi 6 juillet 2024

**Pont de l'Ascension : du mardi 7 mai soir au lundi 13 mai 2024 matin**

- **Utilisation des locaux**

Les Activités de yoga ont repris le mardi soir, le mercredi soir et le samedi matin.

**Moments de rencontre**

Les dates sont fixées mais on voit au fur et à mesure si elles peuvent être maintenues ou pas :

**Apéritif dinatoire avec l'Amicale : mardi 28 novembre 19h30**

**Chorale de Noël : vendredi 22 décembre 15h**

**Loto : vendredi 2 février 19h30**

**Carnaval : vendredi 29 mars 15h**

**Kermesse : samedi 29 juin 10h**

- **Les actions menées avec les représentants de l'Amicale**

Différentes actions sont envisagées cette année par l'Amicale :

- **Les Boîtes d'Amour du 20 au 25/11/2023** : il s'agit de confectionner des boîtes avec différents objets ( vêtements, dentifrice, savon, livre, crayons ; bonbons, jouets...)  
(Associations partenaires : Restos du Coeur, la Croix Rouge ; le Secours populaire...)
- Banc des copains
- Tee-shirts/casquettes
- Boum des CM2
- Petit déjeuner Café joyeux
- Intervention association via un conte

- **L'école , faisons-la ensemble : Temps de rencontre et concertation avec les familles , le périscolaire, la mairie : à refaire .**

Pour une raison technique, le projet écrit l'an dernier a été écrasé et perdu au niveau informatique par le serveur du rectorat, suite à une mise à jour des données

Ces concertations locales, évoquées par le ministère de l'Education Nationale, impliquent des temps de rencontre dont le but est de se réappropriier le lieu commun qu'est l'école.

Temps de concertation pour la réussite des élèves, pour le bien être des élèves et l'égalité des chances pour tous.

Il s'agit de partir d'un projet commun , en y associant tous les partenaires : enseignants, parents, Mairie , mais aussi enfants. Possibilité de demander financement pour un projet simple.

Cela va être relancé en décembre / janvier avec l'ensemble des partenaires : Enseignants, Mairie, Parents et Elèves

- **Prochain conseil d'école : le MARDI 12 MARS à 18h45**

**Fin de la séance à 21h24**

Signature des parents

Signature de la directrice  
S MARCHAND

Secrétaire  
L LAPLAUT